

## FONDATION VALLET

*abritée par la Fondation de France*

### DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

#### ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSci** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, **Mme Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Valentine TIRABOSCHI**

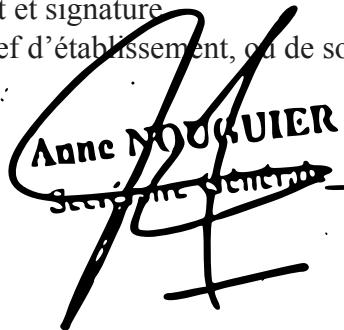
- était inscrit(e) dans l'établissement ENSCI pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : en dernière année phase 2
- passe en année supérieure de (1) : OUI (en cours)  
– Diplôme de Createur industriel pour l'année scolaire 2022/2023 dans l'établissement : ENSCI (1) : préciser le diplôme et le niveau.

#### Avis très favorable :

Elève très résolue qui a fait preuve d'indépendance très tôt dans son parcours. Productive, volontaire, et généreuse pour aider ses camarades en faisant de l'aide au diplôme.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSci. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Cachet et signature  
du Chef d'établissement, ou de son représentant par délégation



Anne MOUQUIER  
Secrétaire de la Fondation

Date : 05 / 09 / 2022

École nationale  
supérieure de  
création Industrielle  
48 rue Saint-Sabin  
75011 Paris  
EPIC code APE 8542 Z  
rcs Paris B 331 118 760  
Siret 331 118 760 00015

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.